

Le Pendu (6-12 ans)

Objectif

Deviner un mot important dans le lexique des institutions politiques

Le professeur dessine au tableau des espaces vides correspondant aux lettres d'un mot. Les élèves proposent des lettres pour reconstituer ce mot. Ils peuvent pour cela s'aider de l'indice donné.

Infos pratiques

Durée

20 minutes

Type

Collectif

1er mot :

Indice : c'est la seconde chambre du Parlement français

— — — — —

2e mot :

Indice : homme politique ou technicien, il conduit la politique décidée par le Gouvernement dans le secteur d'activité dont il est responsable.

— — — — —

3e mot :

Indice : c'est une règle que se donne un pays à travers ses représentants et qui doit être respectée par tous.

— — —

4e mot :

Indice : pour les personnes, avoir les mêmes droits et devoirs. Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits (article 1er de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme). Elle fait partie de la devise de la France.

— — — — —

5e mot :

Indice : elle repose sur trois valeurs : liberté de conscience, égalité des choix spirituels et religieux, neutralité du pouvoir politique. La religion, dont l'exercice doit être respecté, doit rester dans le domaine de la vie privée.

— — — — —